

# Les réformes de la rentrée scolaire

**À chaque rentrée scolaire, son lot de réformes.**

Cette année, trois sont inscrites au programme : horaires, titres et citoyenneté.

• **Albert JALLET**

**C'**est bientôt la rentrée des classes. Si la mode amène son lot de nouveautés au niveau des cartables et bibelots, cela est à ranger au rayon ludique. Au niveau de l'organisation des écoles, la rentrée rime avec réforme, modification de programmes et tutti quanti. Nettement moins drôle.

Cette année, au niveau de l'enseignement obligatoire, on peut en pointer trois qui donnent leur lot de cheveux blancs aux directeurs et à leurs équipes.

## **Professionnel plus général**

On en a très peu parlé ces derniers mois, pourtant, elle entre en application en septembre. Elle a été initiée par Joëlle Milquet en 2014. Elle devait dé-

## **Plus de cours généraux pour**

**les étudiants en professionnel et technique.**

**Ce sont les cours pratiques qui paient les pots cassés de cette réforme.**

marrer à la rentrée 2015. Un peu de retard à l'allumage mais la voilà.

En quoi consiste-t-elle ? Les élèves de 3<sup>e</sup> professionnelle voient leurs cours généraux renforcés. Avant, ils avaient 3 h de français et de formation humaine (histoire-géo).

Dans la grille de cette rentrée de septembre, ils vont consacrer 4 h au français et 2 h à la formation humaine. Soit, 6 h ou lieu des 3 h précédemment.

Comme ils travaillent dans une enveloppe fermée de périodes disponibles, les directions sont obligées de raboter dans les cours pratiques. Soit, moins de profs d'un côté et plus de l'autre. Et pour les élèves, moins d'outils dans les mains.

Une réforme qui concerne

également les élèves de 5<sup>e</sup> et qui « montera » d'une année, à la prochaine rentrée.

Mutation similaire mais en mode mineur pour l'enseignement technique où les élèves vont devoir consacrer 2 h de formation socio-économique au détriment des cours pratiques et de techno.

À l'époque, au cabinet de Joëlle Milquet, on ne cachait pas que la distinction entre filière professionnelle et technique était en voie de disparition. La ministre a changé et le Pacte d'excellence, une profonde réforme, est sur le feu. ■

# En vos titres et fonctions

**D**e celle-ci, on en a déjà beaucoup parlé et c'est aussi une des grosses réformes de la rentrée, celle des titres et fonctions.

Cela concerne l'enseignement maternel, primaire, secondaire de plein exercice, ordinaire et spécialisé ainsi que l'enseignement secondaire de promotion sociale.

En première ligne : les profs et leur direction. Les professeurs puisque cela désigne les diplômes requis pour dispenser les cours. Cela pour «uniformiser entre réseaux, par équité et pour clarifier». Mais cela a provoqué pas mal d'émoi auprès d'enseignants qui se sont vus décharger de cours. Daniel Lefevre, direc-

teur de Saint-Louis à Namur : «On a moins de latitude pour engager et affecter les profs. Exemple, un prof qui avait 16 h dans ses attributions, c'était plus aisé de lui compléter son horaire,

avant. Maintenant, on doit travailler avec d'autres écoles pour y arriver. Pour les primo recrutements, il existe un site internet mais pour l'instant, ça nous fait perdre du temps. Quant aux cours en pénurie comme le néerlandais, les maths ou les sciences, ils ne sont pas moins en pénurie. On espère juste que l'on va lâcher du lest en cours d'année.»

Ça, c'est du ressort de la Commission interréseaux des titres de capacité (Citicap). L'objectif de la Citicap : trouver des solutions pour un maximum de monde via des mesures transitoires. Elle est constituée de représentants des réseaux, d'organisations syndicales et de l'Administration. ■ A.J.

## Philosophie et citoyenneté

Cette année, cela concerne l'enseignement primaire officiel. Un cours de philosophie et de citoyenneté sera dispensé à raison d'une heure par semaine à la place d'une des deux heures du cours de religion ou de morale. L'élève dispensé du cours de religion ou de morale suivra une deuxième heure de cours de philosophie et de citoyenneté.

Pour l'enseignement secondaire ordinaire, cette réforme sera applicable à la rentrée 2017.

Ces nouveaux cours ont provoqué et provoquent

toujours un certain émoi. Entre autres, chez les professeurs de religion et de morale qui voyaient fondre leurs heures. Ensuite, au niveau des titres requis, de la préséance, mais aussi de la formation à la neutralité.

De ce souci de neutralité, il découle qu'un prof de morale ou de religion ne pourra pas donner ce cours de citoyenneté et un cours de religion dans le même établissement scolaire.

Ce qui ne va pas simplifier les choses pour composer un horaire complet.